Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère éducation nationale

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

ACADEMIE
D'AIX-MARSEILLE

Droit à l'image – Images d'élève - Modèle d'autorisation

Ce modèle doit être adapté au cas par cas. Toute autorisation trop générale est irrecevable.

Conformément à l'article 372 du code civil, les père et mère exercent en commun l'autorité parentale. Sauf cas particulier d'autorité unique, l'autorisation doit être donnée par les deux parents.

AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHIER, EXPLOITER L'IMAGE ET DIFFUSER L'IMAGE

Je (nous) soussigné(s)……..*noms et prénoms des représentants légaux*.....

domicilié(s) au……..*adresse du domicile (x2 si les parents sont séparés)*……

autorise(sons) …….. *l'école, l'établissement, le professeur*…….

OU ……..*l'organisme X, la chaîne, la société de production, (dénomination)* …….
……..*et coordonnées du siège de la société*…….

à filmer (et/ou photographier) , sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon (mes) enfant(s) mineur(s)……*nom(s) - prénom(s)*……..

scolarisé(s) pour la présente année scolaire en classe de……*classe*……..

au sein de l'établissement……*dénomination et adresse de l'EPLE ou de l'école*……..

au cours de ……*préciser le lieu, la période, l'intitulé de l'évènement donnant lieu à prise d'image*……..

à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon (mes) enfant(s) susmentionné(s) aux fins d'un document à vocation purement pédagogique interne à l'établissement scolaire.

à diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon (mes) enfant(s) susmentionné(s) sur le site internet de l'établissement jusqu'au ……*limite dans le temps*……..

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon (mes) enfant(s), notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Fait à ……..

Le……..

Signatures des représentants légaux (père et mère)

précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »